



ᐅᑕᑎᑕᑎᑎ ᐅᑕᑎᑕᑎᑎ ᐅᑕᑎᑕᑎᑎ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

COVID-19 : Mise à jour du GDN

Le 25 janvier 2021

Compte rendu du premier ministre :

Bonjour. Eh bien, nous sommes de retour plus tôt que prévu, et comme nous le savons tous, il y a une autre éclosion à Arviat.

Aujourd'hui, nous annonçons deux nouveaux cas supplémentaires. Il y a maintenant 17 cas actifs de COVID-19 au Nunavut, tous à Arviat. Le nombre total de personnes suivies à ce jour est de 6306. Le nombre de personnes toujours en observation est de 362.

Une bonne nouvelle : 4458 Nunavummiut ont été vaccinés à ce jour. Merci beaucoup à ceux d'entre vous qui ont participé à nos cliniques de vaccination.

Maintenant plus que jamais, je pense que nous pouvons tous voir à quel point il est important de se faire vacciner. Ce vaccin est notre meilleure défense contre ce virus à présent. Si les dates des cliniques de vaccination ont été fixées dans votre collectivité, préparez un plan pour vous faire vacciner. C'est ainsi que nous protégeons nos proches et nos plus vulnérables.

Nous ne pouvons pas devenir paresseux ou complaisants à l'égard de la COVID-19. Restez au courant, préparez-vous et respectez toujours les mesures de santé publique.

J'envoie de la force et de la positivité à mes compagnons Arviammiut. Je sais à quel point vous travaillez dur et je sais que c'est difficile. On va y arriver. Restez forts.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRA](#)

Compte rendu de l'administrateur en chef de la santé publique :

Bonjour,

Je tiens tout d'abord à souligner l'importance de respecter les mesures de santé publique. Le fait de limiter les rassemblements, d'éviter de visiter plusieurs foyers et de limiter le nombre de foyers dont sont issus vos visiteurs réduit le risque de propagation de ce virus si quelqu'un l'attrape.

Les informations actuelles suggèrent que les nouveaux cas de COVID-19 à Arviat sont tous liés à des rassemblements dans des maisons. Nous n'avons trouvé aucune indication que l'infection provenait d'un endroit extérieur.

Étant donné que plusieurs ménages sont désormais concernés, nous n'avons eu d'autre choix que d'augmenter les restrictions en matière de santé publique. Cela signifie de prendre les mesures suivantes :

- Les voyages aériens et terrestres à destination et en provenance d'Arviat sont limités. Toute personne quittant ou entrant dans la collectivité doit obtenir une autorisation de l'ACSP.
- Tous les lieux de travail non essentiels, y compris les bureaux gouvernementaux non essentiels, sont fermés jusqu'à nouvel ordre.
- Il ne peut y avoir de rassemblement public extérieur ni de rassemblement public intérieur.
- Les visiteurs dans les maisons sont limités à cinq personnes plus les occupants en cas d'urgence seulement.
- Les écoles sont fermées.

Nous demandons également à toute personne étant venue d'Arviat depuis le 19 janvier de s'autosurveiller pour l'apparition de symptômes durant les 14 prochains jours. Nous demandons également à ces personnes de contacter le centre de santé de la collectivité dans laquelle elles se trouvent pour aider à la recherche et au suivi des contacts.

Quiconque présente des symptômes s'apparentant à ceux de la grippe devrait immédiatement contacter la ligne d'assistance COVID-19 du Nunavut pour recevoir des directives. Le numéro est le 1-888-975-8601.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



INUK | ENG | IKW | FRE



INUK | ENG | IKW | FRE

Pour l'instant, les restrictions dans les autres collectivités resteront les mêmes. Toutefois, nous surveillerons activement la situation et si nous constatons un risque accru à l'extérieur d'Arviat, nous envisagerons de modifier les restrictions dans d'autres collectivités. Pour l'instant, aucun contact à haut risque n'a été identifié à l'extérieur d'Arviat.

Pour aider à réduire le risque pour les autres collectivités, les voyages pour raisons médicales d'Arviat à Iqaluit et Rankin Inlet sont suspendus pour le moment. Les rendez-vous qui peuvent être faits virtuellement le seront et les patients qui ont besoin d'un rendez-vous seront envoyés à Winnipeg. Les voyageurs pour raisons médicales revenant à Arviat depuis le sud du Canada auront la possibilité de rester en isolement pendant que l'éclosion est gérée.

Je demande vivement à tout le monde à Arviat de respecter les restrictions, même si vous avez été récemment vacciné. Il est encore trop tôt pour que les personnes qui ont reçu le vaccin à Arviat aient développé une protection. Il faut environ deux semaines avant que la première dose offre une protection d'environ 80 % contre le développement d'une infection grave. La deuxième dose porte ce pourcentage à 94 %. Nous ne savons pas encore si le vaccin arrête la transmission.

Toute personne de 18 ans ou plus qui a manqué la première clinique de vaccination à Arviat peut appeler le centre de santé pour prendre rendez-vous.

Je tiens à assurer à tout le monde que le personnel de santé travaille dur pour aider à contenir cette dernière éclosion et j'invite les gens à coopérer aux efforts de recherche des contacts et d'isolement. Les membres de l'équipe de réaction rapide assistent les huit infirmières de la collectivité à la fois virtuellement et sur le terrain.

Pour conclure, je voudrais annoncer la création de trois autres cliniques de vaccination à Naujaat, Kinngait et Sanikiluaq.

La clinique de Sanikiluaq se tiendra les 8 et 9 février à l'école secondaire Paatsaali.

Naujaat tiendra sa clinique à l'école Tusarvik les 15 et 16 février.

Kinngait tiendra sa clinique à la salle communautaire du 22 au 24 février.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



INUK | ENG | IKW | FRE



INUK | ENG | IKW | FRE

Toutes les cliniques auront lieu de 9 h à 20 h. Appelez votre centre de santé pour prendre rendez-vous.

D'autres dates d'ouverture de cliniques seront annoncées cette semaine.

Merci.

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GDN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GDN mettent en place les mesures suivantes :

Services du ministère de la Santé

Pour les dernières nouvelles et des ressources concernant la COVID-19 au Nunavut, consultez le site :

<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>

Pour de l'information sur les dernières mesures sanitaires, consultez le site :

<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/laprobeche-du-nunavut>.

Centre de santé d'Arviat

Le centre de santé continuera à fonctionner, mais les clients sont priés d'appeler avant de s'y rendre afin d'assurer un dépistage et une distanciation physique appropriés. Les heures d'ouverture sont susceptibles d'être modifiées pour répondre aux besoins en personnel opérationnel.

Cliniques de vaccination communautaires à venir

Les membres du personnel de santé se rendront aux résidences des aînés dans les collectivités pour administrer le vaccin sur place. Le personnel de santé communiquera directement avec les résidences des aînés pour leur indiquer les dates et heures de vaccination.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Clinique de santé publique d'Iqaluit 1

- Lieu : Santé publique d'Iqaluit – édifice 1091.
- **1^{er} groupe prioritaire : Personnes de 65 ans ou plus et personnes vivant dans des refuges,**
2^e groupe prioritaire : les prestataires de soins de santé de première ligne et les premiers intervenants, les équipages de vol d'évacuation sanitaire, les résidents et le personnel des foyers de groupe, le centre de traitement de santé mentale Akausisarvik, ainsi que les résidents et le personnel des établissements correctionnels.
- Date (1^{ere} dose) : 25 au 29 janv.
- Heure : 13 h à 19 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appelez le 867-975-4810.

Clinique de l'hôpital d'Iqaluit 2

- Lieu : Clinique adjacente à l'hôpital général de Qikiqtani
- **1^{er} groupe prioritaire : Personnes de 65 ans ou plus et personnes vivant dans des refuges**
2^e groupe prioritaire : les prestataires de soins de santé de première ligne et les premiers intervenants, les équipages de vol d'évacuation sanitaire, les résidents et le personnel des foyers de groupe, le centre de traitement de santé mentale Akausisarvik, ainsi que les résidents et le personnel des établissements correctionnels.
- Date (1^{ere} dose) : 30 janvier
- Heure : 10 h à 16 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appelez le 867-975-4810.

Baker Lake

- Lieu : École Jonah Amitnaaq
- **Les populations prioritaires âgées de plus de 45 ans.**
- Date (1^{ere} dose) : 25 au 27 janvier
- Heure : 9 h à 20 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appeler au 867-793-2816.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Kugaaruk

- Endroit : École Arviligruaq Ilinniarvik
- Date (1ere dose) : 4 au 5 février
- Heure : 9 h à 20 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Téléphone : 867-769-6441.

Sanikiluaq

- Endroit : École secondaire Paatsaali
- Date (1ere dose) : 8 au 9 février
- Heure : 9 h à 20 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Téléphone : 867-226-8965.

Naujaat

- Endroit : École Tusarvik.
- Date (1ere dose) : 15 au 16 février
- Heure : 9 h à 20 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Téléphone : 867-462-9916.

Kingait

- Endroit : Salle communautaire.
- Date (1ere dose) : 22 au 24 février
- Heure : 9 h à 20 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Téléphone : 867-897-8820.

Igloolik

- Endroit : École secondaire Igloolik
- Date (2e dose) : 1 au 2 février
- Heure : 9 h à 21 h
- Type de clinique : clinique sans rendez-vous.

Résidence des aînés d'Iqaluit

- Endroit : Résidence des aînés.
- Date (2e dose) : 3 février.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Gjoa Haven

- Endroit : École secondaire Qiqirtaq
- Date (2e dose) : 8 au 9 février
- Heure : 8 h 30 à 21 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appelez le 867-360-7441.

Whale Cove

- Endroit : École Inuglak
- Date (2e dose) : 15 au 16 février
- Heure : 9 h à 20 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appelez le 867-896-9916.

Rankin Inlet

- Endroit : Centre communautaire Singiituaq
- Date (2e dose) : 15 au 18 février
- Heure : 9 h à 20 h 30
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appelez le 867-645-8070.

Chesterfield Inlet

- Endroit : École Victor Sammurtok
- Date (2e dose) : 19 au 20 février
- Heure : 9 h à 20 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appelez le 867-898-9968.

Clinique de santé publique d'Iqaluit 1

- Endroit : Santé publique d'Iqaluit – édifice 1091.
- **Les populations prioritaires âgées de plus de 65 ans et les résidents des refuges.**
- Date (2e dose) : En attente.
- Heure : 13 h à 19 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appelez le 867-975-4810.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Clinique de l'hôpital d'Iqaluit 2

- Endroit : Clinique adjacente à l'hôpital général de Qikiqtani
- **Les populations prioritaires âgées de plus de 65 ans et les résidents des refuges.**
- Date (2e dose) : En attente.
- Heure : 10 h à 16 h
- Type de clinique : sur rendez-vous.
- Appelez le 867-975-4810.

État des cas de la COVID-19 : 25 janvier

| Total des tests | Total de cas confirmés | Total de cas actifs | Total de cas rétablis | Décès | Total de personnes suivies | Personnes encore en observation | Nombre total de doses de vaccin administrées |
|-----------------|------------------------|---------------------|-----------------------|-------|----------------------------|---------------------------------|--|
| 7382 | 282 | 17 | 264 | 1 | 6306 | 362 | 4458 |

*Les données sur le nombre total de doses de vaccins administrées sont mises à jour aussi régulièrement que possible, mais peuvent être inférieures au total réel.

Statistiques sur les cas communautaires de la COVID-19 : 25 janvier

| Localité | Cas confirmés de COVID-19 (hier) | Cas confirmés de COVID-19 (aujourd'hui) | Variation du nombre de cas (+/-) par rapport au jour précédent | Décès | Total de cas rétablis | Total de cas actifs |
|--------------|----------------------------------|---|--|----------|-----------------------|---------------------|
| Arviat | 236 | 238 | 2 | 1 | 220 | 17 |
| Whale Cove | 23 | 23 | 0 | 0 | 23 | 0 |
| Rankin Inlet | 19 | 19 | 0 | 0 | 19 | 0 |
| Sanikiluaq | 2 | 2 | 0 | 0 | 2 | 0 |
| TOTAL | 280 | 282 | 2 | 1 | 264 | 17 |

Statistiques relatives aux tests par localité en date du : 25 janvier

| Localité | Tests positifs | Tests négatifs |
|--------------|----------------|----------------|
| Arviat | 238 | 1538 |
| Whale Cove | 23 | 304 |
| Rankin Inlet | 19 | 399 |
| Sanikiluaq | 2 | 202 |
| TOTAL | 282 | 2443 |

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Personnes en isolement

| Type de voyageur | Personnes en isolement au 24 janvier |
|------------------------|--------------------------------------|
| Pour raisons médicales | 295 |
| Personnes du public | 335 |
| IADRM | 25 |
| Construction | 115 |
| Total | 770 |

Sommaire des rapatriements :

| Date de départ | Nbre de voyageurs des lieux d'isolement |
|----------------|---|
| 23 janv. | 18 |
| 24 janv. | 26 |
| 25 janv. | 148 |
| 26 janv. | 34 |
| 27 janv. | 114 |
| Total | 340 |

Demandes des travailleurs essentiels

En date du 13 janvier, on a recensé 11 010 demandes de voyage, dont 5274 de la part de travailleuses et travailleurs essentiels.

| État de la demande | Nbre | % |
|---|---------------|--------------|
| Approuvée (comprend les travailleurs essentiels ou non) | 7481 | 67,9 % |
| Refusée | 297 | 2,7 % |
| En attente | 328 | 3 % |
| Zone de déplacements commune (approuvées) | 2904 | 26,4 % |
| Total | 11 010 | 100 % |

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



INUK | ENG | IKW | FRE



INUK | ENG | IKW | FRE

Ministère des Services à la famille

Compte tenu de la hausse des cas de COVID-19 à Arviat, les rendez-vous d'aide au revenu se feront le plus possible par téléphone. Les rendez-vous en personne seront réduits au minimum. Ceci vise à réduire le risque de propagation de la COVID-19 dans notre collectivité et à préserver la santé de tous.

Veuillez appeler votre préposé de l'aide au revenu ou le bureau régional aux coordonnées ci-après pour prendre rendez-vous. Laissez un message s'il n'y a pas de réponse, on vous rappellera. On vous avisera si le rendez-vous se fait en personne ou au téléphone.

Si vous n'avez pas accès à un téléphone, veuillez vous rendre au bureau d'aide au revenu à l'heure de votre rendez-vous. À cause de la COVID-19, une seule personne à la fois sera admise dans le bureau d'aide au revenu pour le moment.

Si vous êtes prestataire de AE, PCREPA ou PCRE, assurez-vous d'avoir avec vous le dernier montant versé et la date du paiement lors de votre rendez-vous.

Aucun chèque papier ne sera distribué durant la période d'urgence de santé publique dans votre municipalité. Votre préposé à l'aide au revenu vous demandera de choisir un magasin ou des magasins de votre localité où vous souhaitez que le versement soit fait en votre nom.

La somme sera à votre disposition au magasin après 11 heures le jour suivant.

Veuillez respecter les mesures d'éloignement social et le nombre de clients admis à l'intérieur du magasin en tout temps.

Protection de l'enfance

Si la sécurité et le bien-être d'enfants ou de jeunes vous inquiètent, appelez à votre bureau local des services sociaux communautaires.

Arviat :

- Mieux-être familial (travailleuses/travailleurs sociaux communautaires) : 867-857-3202 ou 867-857-6871
- Superviseure ou superviseur, Services de mieux-être familial : 867 857-3102 ou 867 857 6786

GRC : 867 857-1111

Les coordonnées des services sociaux locaux et de la GRC pour chaque municipalité se trouvent sur le site Web des services de mieux-être familial à <https://www.gov.nu.ca/family-services/information/child-protection>.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Coordonnées de l'aide au revenu régional

- Kivalliq : Sans frais : 1 800 953-8516 poste 1602
- Bureau régional du Kivalliq : 1 867 645-5040 poste 1602 ou 1600

Information sur le perfectionnement professionnel

- Kivalliq : 1 800-953-8516, poste 1611

Services du ministère de la Justice

Services en cours :

Services correctionnels communautaires

Les bureaux d'Arviat resteront fermés et les clients doivent toujours communiquer avec le bureau en composant le numéro ci-dessous :

| Région | Localité | Personne-ressource | Numéro |
|----------|----------|--------------------|--------------|
| Kivalliq | Arviat | Jeannie Alikut | 867 857-8509 |

Justice de proximité

Les rencontres en personne à Arviat sont restreintes aux situations d'urgence uniquement, si le client n'a pas accès à un téléphone ou à un endroit sûr pour contacter nos prestataires de service par téléphone. Les gens sont invités à contacter l'agent en service responsable de l'application de la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale (LIVF) pour toute question ou besoin de soutien en appelant le **1 844 534-1038**. L'appel sera évalué pour déterminer les besoins et rediriger la personne vers le spécialiste de la justice de proximité en mesure d'aider à remplir les demandes d'ordonnance de protection d'urgence et d'orienter vers les ressources appropriées.

Services fermés/annulés/suspendus :

Les établissements correctionnels restent fermés au public. Les mesures de précaution établies demeureront en place.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



INUK | ENG | IKW | FRE



INUK | ENG | IKW | FRE

Services du ministère de l'Éducation

Écoles de M à 12e

Depuis le lundi 25 janvier 2021, les écoles des collectivités énumérées ci-dessous passeront aux stades suivants :

- Arviat – Stade 4
- L'école Inuglak de Whale Cove restera au stade 3.
- Toutes les autres écoles du Nunavut sont au stade 2.

Les mises à jour sur les stades communautaires en vigueur sont accessibles sur le site Web du ministère de l'Éducation : <https://gov.nu.ca/fr/education/information/plan-de-reouverture-des-ecoles-du-nunavut-2020-21>.

Stade 4 - Arviat

- À partir du lundi 25 janvier 2021, toutes les écoles d'Arviat mettront en œuvre leur plan d'action du stade 4.
- Toutes les écoles d'Arviat demeureront fermées jusqu'à nouvel ordre de l'administrateur en chef de la santé publique.
- Tout l'enseignement se fera à distance à Arviat.
- Les enseignants et le personnel de l'école communiqueront régulièrement avec leurs élèves et leurs familles.

Apprentissage et garde des jeunes enfants

Le statut des établissements de garde d'enfants à travers le territoire est à la discrétion de l'administrateur en chef de la santé publique.

Toutes les garderies d'Arviat ont été recommandées de rester fermées par l'administrateur en chef de la santé publique.

Le ministère de l'Éducation continuera à financer le fonctionnement et l'entretien normaux de toutes les installations, qu'elles soient ouvertes ou fermées.

Selon l'administrateur en chef de la santé publique, les garderies de toutes les collectivités du Nunavut, à l'exception d'Arviat, peuvent rester ouvertes en vertu des directives et mesures actuelles en matière de santé et de sécurité.

Aide financière aux étudiantes et étudiants du Nunavut (AFÉÉN)

Le personnel du programme d'aide financière aux étudiantes et étudiants du Nunavut (AFÉÉN) continue de fournir des services, notamment :

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



- Le traitement des demandes de financement;
- Les demandes de voyage;
- l'émission des paiements;
- Les réponses aux demandes de renseignements.

Toutes les demandes de renseignements adressées à l'AFÉÉN doivent être envoyées par courriel à fans@gov.nu.ca. Le temps de réponse pourrait être plus long qu'à l'habitude.

Le bureau de l'AFÉÉN d'Arviat est actuellement fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

Ministère du Développement économique et des Transports

Services en cours :

Mise à jour sur le fonctionnement et l'entretien des aéroports :

- L'accès aux aérogares de la région est restreint au personnel, aux passagers et aux personnes portant assistance aux passagers.
- Le masque doit être porté en tout temps dans toutes les aérogares.
- Suivez toutes les directives de santé publique.

Les clients qui ont besoin d'aide pour présenter une demande de programme de développement économique ou pour en assurer le suivi peuvent communiquer avec l'agent de développement économique communautaire local à Arviat à cedo@arviat.ca ou avec le bureau régional du ministère à Rankin Inlet au 867-645-8450 et/ou à dfredlund@gov.nu.ca.

Les services de véhicules automobiles sont accessibles en contactant la division des véhicules automobiles à MotorVehicles@gov.nu.ca ou en appelant au 1-888-975-5999 (sans frais) ou au 1-867-975-7800 pour obtenir de l'aide. Ces services comprennent les premières immatriculations de véhicule et les cartes d'identité temporaires de voyage (en cas d'urgence).

Les services relatifs aux véhicules automobiles sont également accessibles en ligne sur gov.nu.ca/automobiles, où les résidents peuvent faire une demande pour les services suivants :

- Renouvellement de permis de conduire
- Renouvellement de carte d'identité générale
- Renouvellement d'immatriculation de véhicules
- Demandes de sommaire du conducteur, recherche de véhicules et rapports d'accident

Services modifiés :

Le personnel du ministère à Arviat fait la transition vers le travail à domicile.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Services du ministère des Ressources humaines

Les bureaux du gouvernement du Nunavut (GDN) à Arviat sont fermés au public depuis le 25 janvier 2021.

Tous les employés non essentiels du GDN à Arviat doivent travailler à domicile. Votre supérieur/supérieure collaborera avec vous pour vous procurer l'équipement ou les ressources nécessaires pour travailler de la maison. Des trucs et suggestions sur le travail à distance se retrouvent sur le site intranet du GDN à <http://intranet/covid19/>, et vous seront envoyés par courriel.

Vous pouvez accéder à vos courriels de travail en vous connectant à Microsoft Office 365 sur votre ordinateur à <https://www.office.com/> ou en téléchargeant l'appli Microsoft Outlook sur votre téléphone intelligent.

Tous les employés et employés essentiels de la région d'Arviat en mesure de travailler de la maison doivent le faire. Autrement, ils doivent se présenter à leur lieu de travail et adhérer aux consignes des listes de contrôle sur la santé, sécurité et bien-être des lieux de travail du GDN et celles de la liste de retour au travail des employés du GDN. Lisez également les questions et réponses sur la COVID-19 et respectez la signalisation sur la santé et sécurité afin de prévenir la propagation du virus. Vous pouvez trouver les listes de contrôle, questions et réponses ainsi que les affiches sur le site intranet à <http://intranet/covid19/>.

Veuillez envoyer un courriel à HRcommunications@gov.nu.ca si vous n'avez pas accès à l'intranet du GDN et avez besoin d'exemplaires des ressources qui s'y trouvent.

Si vous n'êtes pas certain d'être considéré comme un travailleur ou travailleuse essentiel, veuillez contacter votre superviseur ou votre coordonnateur des ressources humaines.

À l'heure actuelle, tous les employés/employés du GDN, dans toutes les localités autres qu'Arviat, doivent se présenter au travail comme à l'accoutumée.

Rappelez-vous :

- Si vous êtes malade, restez à la maison (un congé spécial pour cause d'isolement est disponible);
- Si vous avez été en contact avec une personne susceptible d'avoir contracté le virus, restez à la maison et appelez l'assistance COVID-19 au 975-8601 ou au 1 888 975-8601 entre 10 h et 18 h, heure de l'Est, pour parler à un représentant de la santé publique. Un outil d'autoévaluation est disponible ici : <https://nu.thrive.health/covid19/fr>.
- Maintenez une distance physique de 2 mètres (6,5 pieds) avec les autres.
- Limitez la taille de rassemblements pour respecter les restrictions en vigueur pour la santé publique.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



- Portez un masque lorsque l'éloignement social ne peut être maintenu.
- Tenez vos rencontres virtuellement par courriel, téléphone ou vidéoconférence.
- Ne touchez pas ou peu aux surfaces communes.
- Lavez-vous les mains et désinfectez-les régulièrement.

Apprenez-en plus sur le virus et accédez aux ressources sur le site Web du ministère de la Santé au <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>.

Ces consignes sont susceptibles de changer. Gardez contact avec votre superviseur ou votre coordonnateur des ressources humaines pour connaître tout changement.

De l'aide existe

Le GDN encourage ses employés/es et les membres de leur famille à s'informer pour savoir comment ils peuvent profiter du programme d'aide aux employés et à leur famille en ce moment. Le programme d'aide aux employés/es et à leur famille offre l'accès à un numéro sans frais au 1-800-663-1142, toute conversation demeure confidentielle. Tout employé/e ou membre de sa famille peut appeler en tout temps pour parler à un conseiller/ère formé qui pourra vous répondre dans la langue officielle de votre choix. Des ressources et des outils en ligne sont également disponibles à www.homewoodhealth.com.

Services du ministère des Services communautaires et gouvernementaux

| Travailleurs/travailleuses de la construction ayant achevé la période d'isolement entre le 1 et le 21 janvier 2021 | |
|--|-------|
| Dates | Nbre |
| Total du 1 au 24, 2021 janvier | 77 |
| Total des mois de mai à novembre 2020 | 2 257 |

Collège de l'Arctique du Nunavut

Services modifiés :

Les installations du Collège de l'Arctique du Nunavut à Arviat sont passées au **STADE 4 - CODE ROUGE** à compter de maintenant. Cela signifie que toutes les installations du Collège de l'Arctique du Nunavut à **Arviat sont fermées** et que leur accès est limité aux seuls travailleurs essentiels.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Pour les étudiants du CAN à Arviat :

- Là où c'est possible, les cours seront offerts à distance.
- Veuillez vous assurer que vous avez accès à votre **courriel d'étudiant** : prenom.nom@arctic.college (si vous n'avez pas de compte courriel d'étudiant, veuillez contacter ITSupport@arcticcollege.com ou contacter le soutien informatique du CAN par téléphone au 1-867-222-2083).
- Des mises à jour importantes seront communiquées par notre direction des Communications.
- Les étudiants sont priés de s'assurer que leurs enseignants ont leurs coordonnées (courriel ou numéro de téléphone).
- Les étudiants sont encouragés à rester en contact (virtuel) avec leurs enseignants et leurs camarades de classe pour obtenir de l'aide.
- Restez à l'écoute des mises à jour de nos chaînes de médias sociaux (Facebook et Twitter) et de notre site Web.

Pour les enseignants du CAN à Arviat :

- Là où c'est possible, les cours seront offerts à distance.
- On demande aux enseignants de s'assurer d'avoir les coordonnées de leurs élèves.
- Les instructeurs sont priés de rester en contact régulier avec leur chef de programme.
- Assurez-vous que vous disposez des informations dont vous avez besoin sur votre ordinateur de bureau, y compris sur le lecteur Y :.
- Il est demandé aux enseignants d'être attentifs aux questions de vie privée lorsqu'ils travaillent à domicile.
- Le cas échéant, veuillez faire préparer des feuilles de temps ou avoir les formulaires avec vous.

Pour le personnel du CAN à Arviat :

- Les établissements du CAN seront accessibles uniquement aux travailleuses et travailleurs essentiels.
- Les travailleurs essentiels sont invités à confirmer leur horaire de travail auprès de leurs supérieurs.
- **Des masques doivent être portés par les travailleurs essentiels lorsqu'ils se trouvent dans les installations.**
- Les membres du personnel sont invités à confirmer que leurs supérieurs ont leurs coordonnées, ainsi que celles des personnes qui relèvent d'eux.
- Si vous travaillez de votre domicile, assurez-vous que vous disposez des informations dont vous avez besoin sur votre ordinateur de bureau, y compris sur le lecteur Y :.
- Il est demandé au personnel d'être attentif aux questions de vie privée lorsqu'il travaille à domicile.
- Le cas échéant, veuillez faire préparer des feuilles de temps ou avoir le formulaire avec vous.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Soutien informatique aux étudiants et au personnel

- Si vous avez besoin du soutien informatique du CAN, contactez le service d'assistance : ITSupport@arcticcollege.com ou par téléphone au 1-867-222-2083.
- Pour organiser une formation aux outils Microsoft tels que Teams, OneDrive, Outlook, Planner, Forms, etc., contactez le soutien informatique du CAN au numéro dédié à la formation : 1-867-222-2428.

Le CAN comprend qu'il existe de nombreuses préoccupations à propos de la santé et la sécurité des étudiantes et étudiants concernant la COVID-19. Le CAN comprend également que certains étudiantes/étudiants pourraient vouloir se déplacer vers la région d'Arviat ou en sortir. Comme le souligne le communiqué de presse du gouvernement du Nunavut, « les déplacements à destination et en provenance de la collectivité sont limités ».

Société d'habitation du Nunavut

Services en cours :

Le personnel du bureau principal et des districts de la SHN travaillera avec le personnel essentiel du bureau, tout le personnel non essentiel travaillant à domicile. Les programmes et les activités quotidiennes ne seront pas affectés.

Services modifiés :

L'autorité locale du logement d'Arviat répondra uniquement aux appels d'urgence, par exemple en cas d'absence de chauffage ou d'eau. Le personnel essentiel qui répondra aux urgences respectera tous les protocoles COVID-19 lorsqu'il entrera dans les maisons.

La santé des Nunavummiut est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GDN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)